



Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 095-219504305-20211221-43_2021-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Décembre 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021/43

Objet : AUTORISATION ENGAGEMENT DEPENSES INVESTISSEMENTS

Rapporteur : Madame CARTIER BOISTARD – 1^{ère} Maire Adjoint en charge des Finances

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant qu'en dehors des dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget et des dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, une autorisation du Conseil Municipal est obligatoire pour procéder à des engagements de dépenses avant le vote du budget primitif.

Considérant que pour gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, dont le besoin peut intervenir avant le vote du budget primitif pour 2022, il convient d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires ;

Considérant l'opportunité de porter cette ouverture anticipée de crédit d'investissement pour 2022 à hauteur de 25 % des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Autorise les dépenses d'investissement de la commune dans la limite par chapitres budgétaires ;

Approuve l'ouverture anticipée des crédits en investissement au titre du budget 2022 à hauteur de 25 % des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice 2021 ;

Autorise Le Maire à prendre tout acte à la présente délibération.

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le : 21/12/2021
Publié le : 21/12/2021
Exécutoire le : 21/12/2021

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

Franck BEGARD

Directeur Général des Services

Le Maire,

**LE MAIRE,
SILVIO BIELLO**



Silvio BIELLO